

Révision de la loi sur la Police cantonale - gestion des menaces

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Ducommun Lorraine
Email : lorraine.ducommun@fr.ch
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DSJ
Service : : Secrétariat général

Co-auteurs

Nom et prénom : Page Didier
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DSJ
Service : : Secrétariat général

Informations sur le projet

Description :

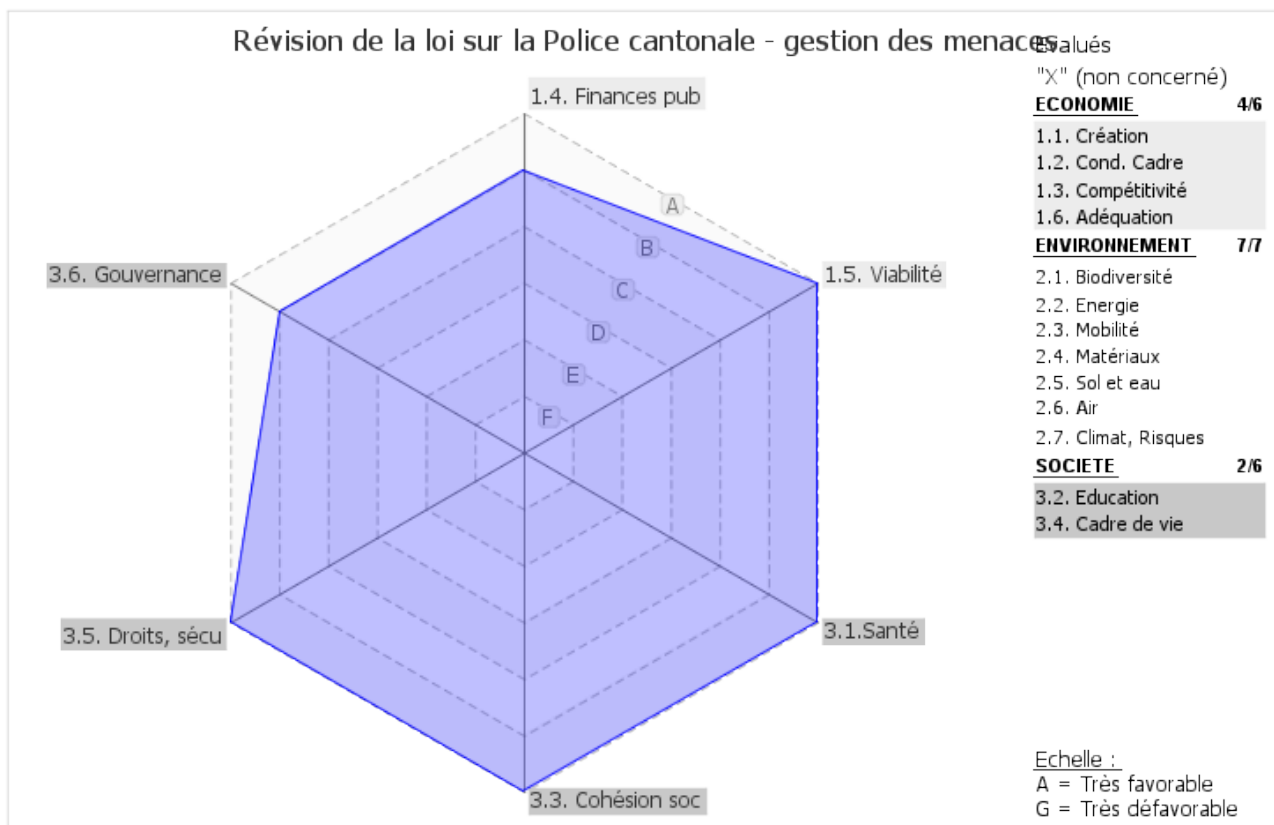
Effet levier Faible

Domaines concernés :

Economie	Environnement	Société
Légèrement	Légèrement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative

2.7. Changement climatique et risques

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La révision de la LPol, respectivement l'introduction d'un concept de gestion des menaces, n'a aucun impact sur la création et la distribution de richesses, dès lors qu'elle ne fait qu'organiser, au sein d'une structure existante de l'Etat de Fribourg et par des postes déjà existants, la détection précoce et la prévention de la commission d'infractions, par des personnes à risques dont le comportement ou les propos laissent supposer une propension marquée à la violence dirigée contre des tiers et qui sont aptes à porter gravement atteinte à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de tiers.

Risques de répercussions négatives : Aucun.

Potentiel d'amélioration :

1.2. Conditions cadre pour l'économie

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La révision de la LPol, respectivement l'introduction d'un concept de gestion des menaces, n'a aucun impact sur les conditions cadre pour l'économie, dès lors qu'elle ne fait qu'organiser, au sein d'une structure existante Etat de Fribourg et par des postes déjà existants, la détection précoce et la prévention de la commission d'infractions, par des personnes à risques dont le comportement ou les propos laissent supposer une propension marquée à la violence dirigée contre des tiers et qui sont aptes à porter gravement atteinte à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de tiers.

Risques de répercussions négatives : Aucun.

Potentiel d'amélioration :

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La révision de la LPol, respectivement l'introduction d'un concept de gestion des menaces, n'a aucun impact sur la compétitivité de l'économie et l'innovation, dès lors qu'elle ne fait qu'organiser, au sein d'une structure existante Etat de Fribourg et par des postes déjà existants, la détection précoce et la prévention de la commission d'infractions, par des personnes à risques dont le comportement ou les propos laissent supposer une propension marquée à la violence dirigée contre des tiers et qui sont aptes à porter gravement atteinte à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de tiers.

Risques de répercussions négatives : Aucun.

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La révision de la LPol, respectivement l'introduction d'un concept de gestion des menaces, n'a que peu d'impact sur les finances publiques, dès lors qu'elle ne fait qu'organiser, au sein d'une structure existante de l'Etat de Fribourg et par des postes déjà existants, la détection précoce et la prévention de la commission d'infractions, par des personnes à risques dont le comportement ou les propos laissent supposer une propension marquée à la violence dirigée contre des tiers et qui sont aptes à porter gravement atteinte à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de tiers. Les seuls investissements concernent des besoins logistiques. L'Etat supporte le coût, dès lors qu'il s'agit d'une tâche régalienne de l'Etat (ordre public et sécurité).

Risques de répercussions négatives : Très faibles.

Potentiel d'amélioration :

1.5. Faisabilité et viabilité du projet

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La révision de la LPol, respectivement l'introduction d'un concept de gestion des menaces, a fait l'objet d'une évaluation pour déterminer les contraintes légales. C'est précisément la raison pour laquelle la LPol est révisée et d'autres lois sont également adaptées. S'agissant des autres critères, l'impact est nul.

Risques de répercussions négatives : Nul.

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.3. Mobilité et territoire

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Société

3.1. Santé et prévention

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La révision de la LPol, respectivement l'introduction d'un concept de gestion des menaces, a un impact très favorable sur la promotion de la santé et la prévention, dès lors qu'il vise à détecter de manière précoce et à prévenir la commission d'infractions. Le projet permet également d'offrir un soutien aux personnes à risques, qui sont pour une grande partie des personnes souffrant de désordres psychologiques. Le projet améliore également la protection des victimes de violence.

Risques de répercussions négatives : Très faible.

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La révision de la LPol, respectivement l'introduction de la gestion des menaces, outre son but de prévention et de détection précoce des infractions contre l'intégrité physique, psychique et sexuelle de tiers, a également un but de réinsertion des personnes dites à risques dans la société. Le concept de gestion des menaces a dès lors un double impact positif sur la cohésion sociale. Elle vise à désamorcer l'escalade des comportements violents dans des situations humainement et émotionnellement difficiles. Ainsi, cela permet aux personnes en proie à des difficultés personnelles de les amener à renoncer à leurs comportements menaçants et à se réinsérer dans un mode de vie admissible pour le vivre ensemble.

Risques de répercussions négatives : Très faible. Seuls sont à mentionner les cas d'échecs de la gestion de la menace, mais dont la responsabilité n'incomberait alors pas à l'Etat.

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.5. Droits et sécurité

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le concept de gestion des menaces introduit dans la LPol renforcera de manière substantielle la sécurité de la population.

Du point de vue de l'égalité entre femmes et hommes, dès lors que la gestion des menaces joue un rôle prépondérant dans le cadre de la violence domestique, l'impact de la révision est particulièrement favorable à cet égard.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le projet de gestion des menaces est évalué comme ayant une large acceptabilité. Il n'est pas contesté qu'un besoin de protection accru est nécessaire dans la gestion des menaces. Les travaux préliminaires de même que la consultation publique ont conduit à une large information des acteurs concernés.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration : Certains acteurs devront être particulièrement bien informés pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre.